

## **Appel à propositions**

Avril 2013

**Ville solidaire :**

**Etat de la littérature**

**&**

**Etat de l'art**

Date de remise des projets : *07 Juin 2013*

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie  
Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement

Avril 2013

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de  
l'Energie  
Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement

DIHAL  
DGALN / PUCA.

**Responsables de la consultation**

François Ménard (PUCA)  
[francois.menard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.menard@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél : 01 40 81 24 79

Alexis Anagnan (DIHAL)  
[alexis.anagnan@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexis.anagnan@developpement-durable.gouv.fr)  
Tel : 01 40 81 32 58

**Secrétariat**

Thierry Achard  
[thierry.achard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:thierry.achard@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél : 01 40 81 24 79

Le texte de cette consultation est disponible sur le site du PUCA :  
[www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca)

**Calendrier :**

Lancement de la consultation	Avril 2013
Limite de dépôt des propositions	<b>Juin 2013</b>
Jury de sélection des propositions	Juin 2013

# **Ville solidaire :**

## **Etat de la littérature & Etat de l'art**

### **1- Contexte et motifs de la demande**

Depuis 2007 et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité la majorité de la population mondiale vit dans une zone urbaine<sup>1</sup>. Mais cette urbanisation est en grande partie une urbanisation de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Aujourd'hui, un urbain sur trois vit dans un bidonville et ce pourrait un sur deux d'ici une vingtaine d'années<sup>2</sup>. La pauvreté urbaine constitue aujourd'hui, et plus encore demain sans doute, un défi pour les sociétés concernées, les collectivités publiques, les Etats et, au-delà, pour l'ensemble de la communauté internationale. Car si le phénomène de la bidonvillisation touche essentiellement les grandes métropoles du Sud et des pays émergents, celui, plus global, de la pauvreté urbaine, n'épargne pas les villes des pays dits avancés.

La présence des bidonvilles et des personnes sans-abri dans l'espace public de nos villes modernes, globales et compétitives, ne cesse d'interpeller citoyens et décideurs. Elle questionne la capacité de nos modèles sociaux, économiques et politiques à fabriquer de la justice sociale et de la solidarité urbaine. À côté de ces phénomènes les plus criants, on voit également apparaître des situations de vulnérabilité dont l'habitat est à la fois la manifestation et, selon les cas, un facteur de sécurisation ou au contraire d'aggravation. Il en va ainsi des situations de « mal logement » au sens large (surpeuplement, statuts précaires d'occupation, hébergement « contraint » ou « résigné », accédants ou locataires en difficultés de paiement). Il en va également des populations fragilisées par les aléas de la vie (personnes âgées dépendantes, malades, familles monoparentales) et les transformations du marché du travail (chômeurs, précaires). Ainsi, au-delà du logement indigne, d'autres situations mettent en tension les politiques urbaines, celles de l'habitat et les dispositifs de solidarité, et questionnent leurs rôles dans la sécurisation des parcours de vie et la possibilité de saisir les opportunités offertes par la ville elle-même.

Enfin, sous les effets de la crise économique et sociale, de l'augmentation du chômage, de la massification du précaire et de la montée des inégalités, la ville, qui concentre richesses et opportunités, devient aussi le lieu des inégalités les plus marquées et de la très grande pauvreté. À des différences qui opposent régions riches et régions pauvres,

---

<sup>1</sup> 52% en 2011. Sources : Nations Unies, <http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>

<sup>2</sup> [http://www.unhabitat.org/downloads/docs/global\\_urban\\_indicators.pdf](http://www.unhabitat.org/downloads/docs/global_urban_indicators.pdf)

opulence des villes et dynamisme démographique d'un côté, espaces ruraux, populations sans ressources et déprise démographique de l'autre, s'ajoute une géographie des inégalités et des ségrégations intra-urbaines (ZUS, quartiers riches), ou inter-urbaines (territoires à l'écart des bénéficiaires de la métropolisation), voire de nouvelles inégalités environnementales. On pourrait également parler de la clôture des espaces, de l'urbanisme défensif, des communautés fermées par des barrières matérielles ou symboliques qui dissuadent d'y accéder, d'y circuler ou de s'y installer.

Pauvreté, mal logement, vulnérabilité, inégalités sociales et environnementales, clôtures ... la ville est mise aujourd'hui à l'épreuve dans sa capacité à intégrer, à inclure, à *faire solidarité*. Certes, il n'est pas dit que la ville soit le lieu ou l'échelle exclusive de mise en œuvre de la solidarité. Il peut même y avoir quelque chose de discutabile à conférer à l'espace « local » l'apanage d'une solidarité que les grands dispositifs redistributifs nationaux ou régionaux ne seraient plus à même d'assurer. Parler de ville a-t-il d'ailleurs un sens ? L'un des enjeux des politiques urbaines réside précisément dans la possibilité de donner sens et cohérence à une matière urbaine diffuse et archipelisée, à faire de la ville à partir de l'urbain et du périurbain. Mais n'y a-t-il-y pas justement, dans ce constat en creux où la ville et la solidarité semblent se défaire de concert, matière à repenser la contribution réciproque de l'une à l'autre, à penser la dimension urbaine de la solidarité ?

## **2 - Cadre général : Le programme Ville solidaire**

Dans ce contexte et à l'heure où le développement durable devient la référence centrale des politiques urbaines et où l'éco-quartier devient le paradigme dominant de tout projet urbain, il nous a semblé important de réaffirmer les enjeux sociaux du développement urbain et de réinterroger les figures de la solidarité pour les replacer au cœur de la pensée et de l'action urbaine. Au croisement de la question sociale et de la question urbaine, l'enjeu est d'identifier les acteurs, les dispositifs, les outils conceptuels et politiques pour penser, concevoir et mettre en œuvre une ville solidaire.

**Le projet Ville solidaire** a pour objet de favoriser les débats, recherches, propositions et initiatives sur les enjeux sociaux de la ville contemporaine, sur les théories, les politiques et les pratiques de solidarité urbaines. Il a vocation à associer l'Etat, les collectivités territoriales, les acteurs associatifs, les fondations, les professionnels et les chercheurs qui participent aux politiques de lutte contre l'exclusion et aux politiques de développement urbain. Les objectifs de ce projet sont: d'ouvrir un champ de réflexion pluridisciplinaire en sollicitant des praticiens et chercheurs venus de différents horizons et qui participent des

fabriques urbaines de la solidarité ou peuvent donner corps à la vision d'une ville solidaire ; de repenser les politiques de lutte contre l'exclusion dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la ville et les politiques urbaines ; de réinterroger la notion de solidarité pour la replacer au cœur de la pensée et de l'action urbaine, dans un contexte de crise, d'incertitude et d'émergences de nouvelles vulnérabilités qui donnent lieu à de nouvelles formes de solidarité.

L'idée est de lancer, à partir d'une plateforme animée par la DIHAL et le PUCA et composée de représentants d'administrations, de collectivités, de professionnels et d'associations, des recherches et des expérimentations susceptibles de renouveler les cadres de pensée. Ces recherches et ces expérimentations pourront s'inscrire dans un programme, à travers la réponse à un appel à propositions qui sera lancée dans le courant de l'année 2014. Cette plateforme pourra également accueillir des travaux financés par des tiers dès lors qu'ils partagent l'ambition de ce programme. Il s'agira également de nourrir la réflexion commune à travers des rencontres et des séminaires. Toutefois, avant de lancer cette consultation, nous avons jugé nécessaire de procéder à un état des lieux sous la forme double d'un « état de la littérature » et d'un « état de l'art » qui font l'objet de cet appel à propositions.

Cet état des lieux ne vise pas l'exhaustivité et privilégiera une logique de choix raisonné. C'est aussi cette logique qui devra guider le choix de référencer des travaux de recherche internationaux et des "bonnes ou mauvaises" pratiques étrangères.

### **3- Objet de la présente consultation**

#### **3.1 Ville solidaire : un « état de la littérature »**

Il s'agira dans cet état de la littérature de recenser, décrire, classer et analyser les productions scientifiques, les thématiques, les problématiques et questionnements susceptibles d'éclairer les enjeux de la « ville solidaire » telle qu'évoquée plus haut. Il est de nature pluridisciplinaire et a vocation à rassembler si ce n'est à croiser les disciplines : sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, histoire, géographie sociale, philosophie), sciences politiques, sciences économiques. Il doit permettre de thématiser et de problématiser les questionnements relatifs à la « ville solidaire ». Le recensement des travaux effectués permettra de faire le point sur les problématiques déjà traitées, les résultats de recherche obtenus. Il devra permettre d'identifier de nouveaux axes de recherche et d'ouvrir ainsi un nouveau programme de recherche.

L'enjeu sera dans un premier temps d'identifier l'entrecroisement ou l'articulation entre deux champs scientifiques relativement bien constitués. D'une part, le champ de la recherche sur la ville qui prend en charge les questions de solidarité, d'autre part, le champ de la recherche sur l'exclusion et la pauvreté qui intègre les questions urbaines. Une attention particulière sera portée aux travaux portant sur des problématiques spécifiques (le sans abris, l'accueil et le logement des migrants, la présence des jeunes en errance dans l'espace urbain etc). La constitution du champ des études urbaines induit une approche pluridisciplinaire et transversale des questions urbaines qui peut constituer un premier cadre conceptuel. Certains travaux de géographie sociale, notamment ceux qui portent sur la pauvreté ou l'exclusion urbaine peuvent fournir comme un modèle à une géographie urbaine de la solidarité. De même, la sociologie urbaine de l'exclusion constitue un corpus relativement riche. Qu'en est-il alors d'une sociologie urbaine de la solidarité ? Cet état de la littérature tentera de lui donner cohérence et visibilité. Il pourra examiner le caractère historiquement construit et donc sujet à controverses de la notion de solidarité elle-même. Il pourra aussi identifier des travaux qui mettent la focale sur tel ou tel niveau de solidarité, des plus instituées aux moins formalisées et visibles, sans cependant s'interdire d'en penser les interactions : familiales, intergénérationnelles, communautaires, de proximité (de voisinage, de quartier), citoyennes, associatives, politiques ou interterritoriales. Au-delà du croisement de ces deux champs, l'objectif de cet état de la littérature est bien de donner corps et de constituer la solidarité urbaine ou la ville solidaire comme un objet et en enjeu de recherche en tant que tel.

Cet état de la littérature doit aussi recenser, dans la mesure où le champ de l'innovation sociale donne lieu à la constitution d'un nouveau corpus scientifique, les écrits et publications relatifs aux innovations sociales en matière de solidarité et de développement urbain (projet intergénérationnel, habitat participatif). Il pourra aussi identifier et documenter certains travaux de recherche sur les principes et méthodes de l'intervention sociale, la médiation, le développement social, l'*empowerment* et le *community organizing*. Il intégrera bien entendu les productions des sciences politiques sur la place des villes et leurs instruments de gouvernance et celles des sciences économiques (économie sociale et solidaire, nouvelles théories économiques). Il tentera aussi d'intégrer l'apport des études prospectives<sup>3</sup>. Cet état de la littérature devra aussi faire le point sur la production de la littérature scientifique en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture. Enfin, un rapide examen du champ de la littérature grise ou de la littérature « politique », essentiellement celles des communes mais aussi celles d'autres collectivités publiques qui

---

<sup>3</sup> Le groupe et la revue *Futuribles* propose plusieurs articles de prospective relatifs à la ville et la cohésion sociale <http://www.futuribles.com/>

promouvent le vivre ensemble, la solidarité et la cohésion sociale pourra permettre d'identifier les usages de l'expression ville solidaire. Certaines chartes locales, françaises, européennes ou internationales promouvent en effet la solidarité et le vivre ensemble.

### **3.2 Ville solidaire : un « état de l'art »**

Il s'agira dans cet état de l'art de recenser, décrire, classer et analyser les différents dispositifs, initiatives ou projets urbains de solidarité. L'objectif est de proposer un état des lieux des différents dispositifs, initiatives ou projet urbains qui affichent un objectif de solidarité, de cohésion sociale ou de mieux vivre ensemble. Ce travail permettra ce faisant d'identifier de nouveaux objets de recherche qui pourront ainsi alimenter le programme de recherche Ville solidaire, dans sa dimension bilan/évaluation de l'existant mais aussi dans sa dimension prospective. Il permettra aussi de repérer l'existant et d'identifier de nouvelles pistes d'action répondant à l'un des objectifs du projet Ville solidaire qui est de favoriser les propositions et initiatives qui participent de la fabrique urbaine des solidarités. Enfin, cet état de l'art alimentera aussi le travail de diagnostic ou d'évaluation ex-ante destiné à étudier les modalités de la mise en place d'un appel à projets innovants labellisé Ville solidaire. L'enjeu est en effet à terme de développer et de soutenir des projets de réseaux, qui, à l'inverse d'une logique de dispositifs et d'intervention sectorielle, portent une dynamique de développement social local, de mobilisation des acteurs locaux et de valorisation de leurs compétences, de leur pouvoir d'agir et de leur capacité d'auto-organisation. Par conséquent, des éclairages précis sur les configurations d'acteurs engagés, les leviers et les freins d'action sont attendus.

Il vise dans un premier temps à recenser les productions de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture et du design urbain qui affichent comme objectif de favoriser le vivre ensemble, la cohésion sociale et la solidarité. Il existe en effet un urbanisme sécuritaire, un urbanisme et un aménagement durable, qu'en est-il d'un urbanisme solidaire ou convivial ? Les nouveaux projets d'urbanisme durable intègrent-ils cette dimension ? Le volet social des projets et expérimentation d'éco-quartiers devra être documenté. L'état de l'art pourra par ailleurs identifier certains projets emblématiques de rénovation urbaine et les enjeux de solidarité qu'ils portent. Certains projets de résidentialisation intègrent aussi un volet social ou sociétal qui se donne pour objectif de favoriser le vivre ensemble et la solidarité. Enfin, certains "produits logement" comme par exemple les maisons-relais/pensions de famille, nouvelles formes d'habitat solidaire, pourront être mis en lumière. Cet état de l'art pourra aussi mettre en évidence le rôle que jouent les maîtres d'ouvrage (villes, aménageurs, SEM, organismes HLM, promoteurs, etc.)

dans la production d'un urbanisme « solidaire ou convivial », leurs rapports avec les concepteurs d'espaces (architectes et urbanistes) et les initiatives et les projets qu'ils portent.

L'état de l'art recensera dans un deuxième temps les initiatives, projets et dispositifs portés par les citoyens, les acteurs privés, les associations et les pouvoirs publics qui affichent ce même objectif de solidarité, de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble. Des projets citoyens pourront être notamment recensés comme les projets voisin-malin ou encore voisins solidaires<sup>4</sup>. Les initiatives de solidarité à l'égard des sans-abri comme les maraudes citoyennes, le 115 du particulier, ActionFroid, Tends la main, pourront être aussi identifiées. De même que certaines initiatives de collocation solidaire avec des sans-abri, des personnes handicapées (Toit à moi, Association pour l'Amitié & Lazare). Le phénomène émergent des collocations intergénérationnelles, qui renouvellent la cohabitation familiale traditionnelle, devra être aussi documenté. Le secteur de l'innovation sociale, du mouvement coopératif et de l'économie sociale et solidaire doit être aussi examiné. Plusieurs initiatives, depuis les systèmes d'échange locaux jusqu'aux projets d'habitat participatif, renvoient en effet à des projets urbains de solidarité. Les acteurs privés, fondations d'entreprise et organismes à but non lucratif, s'engagent aussi à soutenir diverses initiatives de solidarité. L'état de l'art recensera les appels à projets et les financements qui soutiennent l'émergence et le développement de ces initiatives. Enfin, les collectivités territoriales et plus largement les pouvoirs publics nationaux et européens portent aussi des initiatives urbaines de solidarité. L'état de l'art recensera et tentera de proposer une typologie des projets et dispositifs qui dans un cadre urbain, affichent un objectif de solidarité et de cohésion sociale. Ce travail ne se veut pas une revue des politiques publiques territorialisées de solidarité et de lutte contre l'exclusion. Il veillera néanmoins à mettre en lumière des initiatives innovantes de coopération entre acteurs publics, ainsi qu'entre acteurs publics et privés. Au-delà des dispositifs eux-mêmes, il recensera aussi les chartes, les prix, les labels qui intègrent cette dimension solidaire. Enfin, l'état de l'art pourra aussi identifier les outils et pratiques de mesure de l'utilité ou de l'impact social.

---

<sup>4</sup> <http://www.voisin-malin.fr/>; [www.voisinsolidaires.fr/](http://www.voisinsolidaires.fr/)



## **4- Méthodologie**

La méthodologie est laissée à l'appréciation des postulants. Elle devra être justifiée scientifiquement, transparente pour le destinataire et proportionnée aux objectifs visés dans le calendrier fixé.

## **5- Résultats attendus et livrables**

L'état de la littérature fera l'objet d'un rapport écrit composé d'une présentation problématisée des travaux recensés, de leurs apports, de leurs limites, des controverses qu'ils reflètent et des apports qu'ils constituent pour le programme envisagé. Les choix opérés dans la masse de la littérature disponible devront être argumentés. Il comportera une seconde partie constituée d'une bibliographie analytique et critique.

L'état de l'art fera lui aussi l'objet d'un rapport écrit présentant les initiatives et politiques repérées en s'attachant à restituer sous forme descriptive ou iconographique les éléments matériels (architecturaux, urbains...) s'ils sont nécessaires à la compréhension du projet. Des entretiens avec des chercheurs, responsables politiques et acteurs associatifs, pourront être réalisés et retranscrits ou synthétisés.

Les commanditaires pourront examiner d'autres propositions de livrables. L'apport attendu dépasse cependant la description de cas de type catalogue. Une ou des logiques devront présider aux choix opérés, et les enjeux de ces choix clairement explicités.

Une note intermédiaire indiquant les grandes orientations du document final tant sur la forme que sur le contenu sera demandée en vue de l'élaboration d'un texte de consultation, de recherche et d'expérimentation à lancer au début de l'année 2014.

## **6- Délais de réalisation**

Le délai est de 6 mois à compter de la notification du contrat pour chacune des deux prestations.

## **7- Organisation générale**

### **5.1 Critères d'éligibilité**

Toute équipe structure de recherche ou d'étude publique ou privée en mesure d'apporter des éléments probants de sa compétence et de ses moyens pour réaliser les travaux demandés.

## 5.2. Critères de sélection

Les propositions seront soumises à une double expertise avant d'être discutées en jury.

## 5.3. Pilotage et valorisation

Les travaux feront l'objet d'un suivi en comité de pilotage qui se réunira trois fois en présence des équipes retenues. Les rapports remis à l'issue des travaux devront faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre d'un séminaire ouvert. Les commanditaires se réservent le droit, en accord avec le comité de pilotage qu'ils auront constitué, de réaliser une publication à partir des rapports remis.

# 8- Modalités de réponse des équipes

L'état de la littérature et l'état de l'art constituent chacun un lot. Les propositions pourront porter sur l'un des deux lots ou sur les deux simultanément. Ils devront toutefois faire l'objet d'un budget distinct.

Les propositions seront rédigées en français et devront être présentées selon le modèle figurant en annexe, et parvenir au plus tard :

**Le 07 Juin 2013**

(avant 17 heures)

- en **version électronique** :  
mél : [francois.menard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.menard@developpement-durable.gouv.fr)  
[alexis.anagnan@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexis.anagnan@developpement-durable.gouv.fr)
- en **document papier recto-verso, en 5 exemplaires, à l'adresse suivante** :

François Ménard - DGALN/PUCA Grande Arche – Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
--

Modèle de présentation d'une proposition de recherche
---

**Trois documents doivent être fournis :**

1. **Récapitulatif de la proposition** (sur papier à en-tête du pétitionnaire)

**Titre de la proposition :** (rappeler en surtitre « Réponse à la consultation de recherche "Ville Solidaire : état de la littérature et état de l'art" »)

**Responsable scientifique** (nom, prénom, titre, fonction, organisme, adresse, téléphone, télécopie, mél)

**Composition de l'équipe scientifique** (chercheurs, organismes) en France et dans d'autres pays européens

**Articulation avec d'autres programmes de recherche nationaux ou étrangers :** collaboration avec des équipes étrangères

**Budget prévisionnel total (T.T.C.),** sans arrondir

**Participation demandée (s'il s'agit d'une subvention)**

(T.T.C.) Organisme(s) cofinancier(s), s'il y a lieu

Organisme gestionnaire des crédits

Durée (6 mois maximum)

**Résumé de la proposition** (1 page maximum) : préciser les objectifs, les méthodes et les résultats attendus

2. **Descriptif de la proposition** (12 pages maximum)

**Exposé de la proposition**

Question(s) de recherche traitée(s), hypothèse(s) et résultats attendus

Justification du projet au regard de la consultation

Méthodologie et principales étapes de la recherche (calendrier à

fournir) Références bibliographiques essentielles sur la (les)

question(s) traitée(s) Références bibliographiques des membres de

l'équipe.

**Équipe(s) mobilisée(s)**

Composition, temps affecté à la recherche et responsabilité de chaque membre de l'équipe et de chaque partenaire (joindre un CV résumé en 1 page maximum des principaux membres et partenaires ainsi qu'une présentation synthétique du laboratoire ou de la structure de recherche coordonnateur de la recherche)

Participation effective ou prévue à d'autres programmes de recherche nationaux et/ou étrangers (sur ces mêmes thèmes)

**Budget prévisionnel détaillé** (et justification des demandes financières)

**3. Fiche de renseignements administratifs**

**Référence de la consultation de recherche :** "Ville Solidaire : état de la littérature et état de l'art"

**Intitulé du projet :**

**Désignation de l'organisme contractant :**

Raison sociale ou dénomination sociale

Adresse complète postale et électronique, numéro de téléphone et de télécopie

Forme juridique et N° SIRET, Statuts

Prénom, nom, fonction de ou des personnes ayant qualité pour engager l'organisme en matière de contrat.

**Désignation de la personne responsable scientifique du projet :** Prénom et nom, titre et fonctions

Organisme, laboratoire

Adresse complète postale et électronique, numéro de téléphone et de télécopie

**Coût prévisionnel des travaux :** montant H.T, TVA et T.T.C. sans arrondir :

**Montant du financement demandé T.T.C. :**

**Durée de la recherche en mois :**

<b>Modèle de présentation d'un devis</b>
--

*Afin de faciliter les démarches d'engagement des projets retenus par le jury nous vous remercions de préparer les éléments nécessaires à chaque dossier : RIB, Kbis ou n° URSSAF, et copie des statuts de l'organisme, et de rédiger le devis selon le modèle ci-dessous*

**Papier à en-tête avec date d'établissement du devis**

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE

Nom du responsable scientifique

**Devis estimatif de l'opération**

**1- Salaires, charges sociales incluses**

[taux horaire ou mensuel (en euros) x nombre d'heures ou de mois]

**2- Vacances, charges sociales incluses**

[qualification : taux horaire (en euros) x nombre d'heures]

**3- Missions – lieux et nombre**

[préciser le type de mission : séminaires, entretiens...]

**4- Fournitures, reprographie.....**

**5- Frais de gestion (%)**

TOTAL H.T . TVA  
19,6%

**TOTAL T.T.C.**

Le présent devis est conforme à la comptabilité de mon établissement

Nom et qualité du signataire